



# Régate de Ligue **SANGUINET** **16 octobre 2011**

Nom de l'épreuve : Régate de Ligue

Date : 16/10/2011

Lieu : CLUB de VOILE de SANGUINET

Autorité Organisatrice : Club de Sanguinet Av de Losa 40460 SANGUINET

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile, incluant l'annexe B*
- 1.2. Le règlement des Championnats d'Aquitaine.

## 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte à tous les dériveurs

3.2. Les inscriptions seront enregistrées au CVS le dimanche 16 octobre de 9h à 10h30. Les concurrents devront présenter à l'inscription leur licence valide avec le cachet médical et l'autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER sans objet

## 5. PROGRAMME

<i>Date</i>	<i>Classe</i>	<i>Courses du jour</i>	<i>Horaires</i>	
16/10/2011	Dériveurs	Courses à suivre	11h00	

4 à 5 courses sont programmées

6. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est fixé à 11 heures

## 7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

## 8. LE PARCOURS

Le parcours à effectuer sera un trapèze.

## 9. SYSTEME DE PENALITE

Pour les dériveurs la pénalité est de 2 tours.

## 10. CLASSEMENT : Le classement se fera en temps compensé et/ou par flotte selon les instructions fédérales 2011.

10.1. Le nombre de courses pour que l'épreuve soit validée est de 2 courses  
3 courses devront être courues pour enlever le plus mauvais résultat.

## 11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Le camping « Les Grands Pins » de Sanguinet propose une remise de 10%**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le Club: « cv.sanguinet@free.fr »